



**ville de Saily sur la Lys**

1071 rue de la Lys - 62840

Téléphone : 03.21.27.64.05 - Fax : 03.21.27.64.27

Site Internet : [www.saily.info](http://www.saily.info) - Mail :

[mairie@saily.info](mailto:mairie@saily.info)

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2014**

(Compte-rendu)

**Étaient Présents** : M. Jean-Claude THOREZ, M. BERGER Sébastien, Mme BOUNOUA Rachida, Mme CALDI Christine, M. CASTELL Éric, Mme CAZAUX Christine, M. DAENENS Georges, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, M. DEFOSSEZ Emmanuel, M. DELIGNIÈRES Jean-Marc, Mme DETOURNAY Flora, M. DOURNEL Alexandre, Mme DUPUY Carole, Mme GRAMMONT Agnès, M. KNOCKAERT Vincent, M. LEFEBVRE Vincent, M. LEROY Bertrand, Mme LUTZ Véronique, M. RAVET Pierre-Luc, Mme VANDECANDELAERE Delphine.

**Absent(s) ayant donné procuration** : Mme DECOSTER Anne procuration à Mme BOUNOUA Rachida, M. DELACRESSONNIÈRE Kévin procuration à M. KNOCKAERT Vincent, Mme DIEUDONNÉ Nadine procuration à Mme GRAMMONT Agnès, Mme LEMAN Clotilde procuration à Mme DESWARTE Marie-Dominique, Mme TAGLIOLI Malory procuration à M. RAVET Pierre-Luc, M. THULLIER Pierre, procuration à M. DOURNEL Alexandre.

**Absente** : Mme LESTIENNE Florence

**Secrétaire de séance** : A été nommé secrétaire : **Mme VANDECANDELAERE Delphine**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel nominatif.

*Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le Procès-verbal de la séance du 14 avril 2014.*

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

### **I – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à la majorité d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement capitalisé de **212 775,53 €** au compte R 1068.
- Affectation de l'excédent de fonctionnement de **339 105,34 €** au compte R 002

## **II – VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES LOCALES DIRECTES**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la Majorité d'appliquer les taux des trois taxes locales comme suit :

Taxe d'habitation	18,32
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21,98
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	53,17

## **III – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2014**

Le Conseil municipal,  
Vu le débat d'orientation budgétaire du 14 avril 2014  
Vu le projet de budget primitif ;

Après en avoir délibéré, approuve à la Majorité le budget primitif 2014